



# La Mutualité Française *en Pays de la Loire*



**Pour une  
protection  
sociale  
solidaire**

# Le Mouvement mutualiste, *engagé pour la protection de tous*

La Fédération nationale de la Mutualité Française (FNMF) fédère la quasi-totalité des mutuelles santé. Elle représente et défend ses mutuelles adhérentes notamment en veillant à mieux faire reconnaître la diversité de leurs métiers et à promouvoir la plus-value du modèle mutualiste d'entreprendre. Elle est leur porte-voix et se fait force de propositions auprès des pouvoirs publics afin de garantir le maintien d'une protection sociale solidaire et d'un accès aux soins pour tous. Elle participe ainsi activement à l'évolution du système de santé.

## LES ADHÉRENTS



## LES MUTUELLES

|  |   |  |
|--|---|--|
|  <b>1<sup>er</sup> financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale</b><br>Elles remboursent tout ou partie des frais de santé de leurs adhérents en complément du régime obligatoire. |  <b>1<sup>er</sup> opérateur en dépendance avec 4 millions de personnes couvertes</b><br>Elles proposent des couvertures en matière de prévoyance, de dépendance, de retraite et de décès. |  <b>1<sup>er</sup> réseau sanitaire et social accessible à tous, 1<sup>er</sup> acteur de prévention après les pouvoirs publics</b><br>Elles développent une large offre de soins et de services ainsi que de nombreuses actions de prévention sur tout le territoire. |
|--|---|--|



**563**

MUTUELLES  
ADHÉRENTES

**35**

MILLIONS DE  
PERSONNES  
PROTÉGÉES

**2 600**

SERVICES DE SOINS ET  
D'ACCOMPAGNEMENT  
MUTUALISTE

**15 000**

MILITANTS ÉLUS

**76 000**

SALARIÉS

# La Mutualité Française Pays de la Loire :

## *un acteur régional de proximité*



**La Mutualité Française Pays de la Loire représente la Fédération nationale de la Mutualité Française au niveau régional.**

Constituée sous forme d'union régionale, elle rassemble et représente près de **150 mutuelles** et groupements mutualistes dans les 5 départements ligériens.

Ces mutuelles protègent à elles seules en Pays de la Loire près de 2 millions de personnes soit près d'**un habitant sur deux**.

Porte-parole des positions de la Mutualité Française en région, la Mutualité Française Pays de la

Loire contribue à promouvoir le **mouvement mutualiste**, à défendre et améliorer notre système de santé et de protection sociale.

Acteur de l'économie sociale et solidaire (ESS), la Mutualité défend un entrepreneuriat qui place l'humain et **l'utilité sociale** au cœur du système.

Elle fonctionne selon une **gouvernance démocratique** et participative portée par plus de 200 élus mutualistes bénévoles et une équipe d'une dizaine de salariés.

### **UNE PRÉSENCE RÉGIONALE POUR AGIR AU PLUS PRÈS DES BESOINS**

Grâce à la présence de militants mutualistes engagés dans chacun des territoires et à une politique de concertation et de collaboration avec les acteurs locaux, la Mutualité Française Pays de la Loire agit en proximité pour :

**DÉFENDRE** un système de santé solidaire et une protection sociale forte

**ANIMER** une dynamique régionale du mouvement mutualiste

**FAVORISER** un militantisme de proximité dans les territoires

**CONTRIBUER** à la politique régionale de santé publique

**DÉPLOYER** des actions de prévention et de promotion de la santé au plus près des populations

**MOBILISER** le débat public autour des questions de santé et de société

**PARTICIPER** au développement et à la promotion de l'économie sociale et solidaire

#### LA MUTUALITÉ EN PAYS DE LA LOIRE

**150**

MUTUELLES  
SANTÉ

**2**

MILLIONS  
DE PERSONNES  
PROTÉGÉES PAR  
LES MUTUELLES

+ DE **370**

SERVICES DE SOINS ET  
D'ACCOMPAGNEMENT  
MUTUALISTES

+ DE **300**

ACTIONS DE  
PRÉVENTION  
SANTÉ PAR AN

+ DE **7000**

COLLABORATEURS  
(dont 5 500 professionnels  
de santé et du médico-social)

# Défendre et contribuer à l'accès à la santé pour tous

Forte de son expertise d'acteur global de santé, la Mutualité Française Pays de la Loire est l'interlocuteur mutualiste des pouvoirs publics, des élus, des décideurs locaux et des partenaires économiques et sociaux. Elle prend également part au débat public en animant des espaces de réflexion autour des questions de santé et de société.



## UNE PRÉSENCE AFFIRMÉE DANS LES INSTANCES RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

**Interlocuteur reconnu des pouvoirs publics, la Mutualité Française Pays de la Loire siège dans plusieurs instances régionales et départementales de santé et de l'économie sociale et solidaire.**

Ses représentants y défendent un système de santé solidaire, une protection sociale forte, un meilleur accès aux soins et à la prévention santé pour tous ainsi que le modèle de l'économie sociale et solidaire dont la Mutualité fait partie.

### COLLECTIVITÉS

- > Conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA).
- > Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA).

### PROTECTION SOCIALE

- > Caisses primaires d'assurance maladie (CPAM).
- > Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat).
- > Union pour la gestion des établissements des caisses d'assurance maladie (UGECAM).
- > Agence régionale de santé (ARS).
- > Conseils territoriaux de santé (CTS).

### AUTRES MANDATS

- > Conseil économique, social et environnemental régional (CESER).
- > Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS).
- > Union régionale interfédérale des organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (URIOPSS).

### PRENDRE PART AU DÉBAT PUBLIC

**PLACE  
DE LA  
SANTÉ**

Avec Place de la santé, la Mutualité Française propose de placer la santé et les enjeux de société au cœur du débat public. Des analyses et décryptages sont également publiés pour nourrir les débats.

La Mutualité Française Pays de la Loire décline régulièrement des rendez-vous Place de la Santé en région, notamment au travers de ses **Matinales-Place de la santé**. Autour de sujets de santé et de société, ces rencontres proposent des espaces d'échange et de réflexion entre acteurs d'un même territoire.



### AU CŒUR DES DÉBATS

- ACCÈS AUX SOINS DANS LES TERRITOIRES
- GRAND ÂGE ET AUTONOMIE
- JUSTICE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE
- SANTÉ DES FEMMES
- ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES
- BIO-ÉTHIQUE

# Agir pour la santé et le bien-être de tous

La Mutualité Française Pays de la Loire déploie chaque année un programme de prévention et de promotion de la santé. Déclinées en proximité, ces actions accompagnent les publics vers le maintien et l'amélioration de leur santé.

**En lien avec des partenaires mutualistes, associatifs ou institutionnels, la Mutualité Française Pays de la Loire développe des programmes de prévention et de promotion de la santé au plus près des habitants.**

Ces actions visent à sensibiliser, informer et accompagner les publics pour permettre à chacun de préserver son capital santé et d'être acteur de sa santé à tous les âges de la vie.

Elles se déclinent autour de 4 grands chapitres d'intervention « Grandir en santé », « Vivre en santé », « Santé des actifs », « Bien vieillir », permettant d'agir auprès des acteurs de la petite enfance et des parents, des adultes, des actifs et des Séniors.

La démarche privilégie une approche positive de la santé et la participation active des publics.

## LES THÉMATIQUES DE PRÉVENTION

SANTÉ ENVIRONNEMENTALE DU JEUNE ENFANT

ACTIVITÉ PHYSIQUE ET ALIMENTATION

SANTÉ AUDITIVE ET VISUELLE

SANTÉ AU TRAVAIL

PRÉVENTION DES CHUTES

SANTÉ BUCCO-DENTAIRE DES SENIORS

SANTÉ DES AIDANTS



## UN ACTEUR EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE LABELLISÉ PAR L'ARS

L'Agence régionale de santé a attribué à la Mutualité Française Pays de la Loire la labellisation « Agir pour un environnement favorable à la santé » du plan régional Santé Environnement<sup>1</sup>.

Ce label concerne les actions de prévention que mène la Mutualité pour accompagner en santé environnementale les acteurs de la périnatalité et de la petite enfance.

L'objectif est de sensibiliser et de former les acteurs relais pour qu'ils puissent être mieux armés pour aborder le sujet de la santé environnementale avec les parents qu'ils accompagnent au quotidien.

1 : le PRSE est porté par l'ARS, la Préfecture et le conseil régional



# Proposer une offre pour tous de soins et d'accompagnement

La Mutualité Française en Pays de la Loire, c'est aussi une offre de plus de 370 services et établissements de soins et d'accompagnement. Cette offre constitue le premier réseau sanitaire et social privé à but non lucratif de la région.



## DU BÉBÉ À LA PERSONNE ÂGÉE

Gérés par des groupements mutualistes<sup>1</sup>, les services de soins et d'accompagnement mutualistes sont répartis sur l'ensemble du territoire ligérien et accompagnent les habitants tout au long de leur vie, du bébé à la personne âgée.

Ouverts à tous, ils offrent sur le terrain un accès à des soins et à un accompagnement de qualité à des tarifs maîtrisés. Par leurs pratiques tarifaires, ils exercent un rôle de modérateur sur les dépenses de santé.

### DES RÉPONSES INNOVANTES

Le réseau de santé mutualiste en Pays de la Loire se distingue par ses solutions innovantes autour du **maintien de l'autonomie** (habitats intermédiaires, centre d'expertise des dispositifs e.santé), de la prise en charge des **personnes déficientes sensorielles** (centre régional Basse vision et Troubles de l'audition) ou encore en matière d'**accueil des jeunes enfants** (accueil à horaires atypiques, accueil des enfants à sphère autistique...). Aux côtés des acteurs publics locaux, le réseau contribue également à lutter contre les déserts médicaux (service médical de proximité...).

### ACTIVITÉS SANITAIRES ET AMBULATOIRES

ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

CENTRE MÉDICAL ET POLYVALENT

CENTRES DENTAIRES

CENTRES D'OPTIQUE

CENTRES D'AUDITION

AGENCES DE MATÉRIEL MÉDICAL

AGENCES DE TRANSPORT SANITAIRE

### ACTIVITÉS SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES POUR PERSONNES ÂGÉES

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES POUR PERSONNES HANDICAPÉES

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE

AGENCES DE SERVICE FUNÉRAIRE

BAILLEUR SOCIAL PRIVÉ

PLATEFORME D'ASSISTANCE ET DE SERVICES À LA PERSONNE

1 : établissements et services gérés en majorité par les entités mutualistes du groupe VYV, mais également par la MCRN et la MGEN

# La Mutualité et ses mutuelles

## *un acteur global en santé*

### UNE OFFRE INNOVANTE DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT

#### 1<sup>ER</sup> RÉSEAU SANITAIRE ET SOCIAL ACCESSIBLE À TOUS

Les mutuelles gèrent 2 600 services de soins et d'accompagnement. Présents sur le territoire, ces établissements interviennent dans tous les domaines de la santé et du bien-être : des centres dentaires, d'optique, d'audition, des centres de santé médicaux, des établissements hospitaliers, des crèches, des services pour les personnes âgées en situation de handicap. Leur principal objectif : permettre l'accès pour tous à des soins de qualité à des tarifs modérés et répondre aux besoins de proximité.

### LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

#### 1<sup>ER</sup> FINANCEUR DES DÉPENSES DE SANTÉ APRÈS LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le cœur de métier d'une mutuelle est de garantir à ses adhérents une protection sociale complémentaire de qualité, qui leur permet d'être remboursés partiellement ou totalement des frais de santé peu ou pas pris en charge par l'assurance maladie obligatoire, comme l'optique, l'audition, ou le forfait journalier et la chambre particulière lors d'une hospitalisation.

### UN PARTENAIRE DE VIE POUR LA RETRAITE ET LA PRÉVOYANCE

#### 1<sup>ER</sup> OPÉRATEUR EN DÉPENDANCE AVEC 4 MILLIONS DE PERSONNES COUVERTES

La plupart des mutuelles proposent une offre de prévoyance et retraite, afin de couvrir l'ensemble des besoins de protection sociale complémentaire : incapacité temporaire de travail, invalidité, décès, dépendance, épargne-retraite. Les adhérents bénéficient ainsi d'une protection complète pour eux et leurs proches.

### LA PRÉVENTION ET LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE

#### 1<sup>ER</sup> ACTEUR DE PRÉVENTION APRÈS LES POUVOIRS PUBLICS

En tant qu'acteur global de santé, les mutuelles mettent en œuvre de nombreuses actions de prévention et de promotion de la santé. Elles permettent ainsi à leurs adhérents de faire des choix éclairés et d'adopter des comportements favorables pour la préserver.



## DES VALEURS QUI FONT LA DIFFÉRENCE

**Sociétés de personnes régies par le Code de la Mutualité, les mutuelles se distinguent des sociétés commerciales d'assurance par leurs valeurs.**

### L'HUMANISME

Les mutuelles placent l'humain au cœur de leur action. Elles inventent et développent des services adaptés au plus près des besoins de chacun.

### L'UNIVERSALITÉ

Les mutuelles garantissent une égalité de traitement sans sélection des risques et des populations.

### LA SOLIDARITÉ

En faisant vivre la chaîne de la solidarité et en générant des bénéfices utiles à tous, les mutuelles font de la santé un bien commun.

### LES BÉNÉFICES PARTAGÉS

Les mutuelles réinvestissent leurs excédents pour bâtir des solutions durables pour la santé et le bien-être du plus grand nombre.

POUR EN SAVOIR PLUS ► [unevraiemutuelle.fr](http://unevraiemutuelle.fr)

## NOS IMPLANTATIONS



Siège social



Antennes Prévention



Délégation départementale  
*(représentée par des élus mutualistes)*



### MUTUALITÉ FRANÇAISE PAYS DE LA LOIRE

29, quai François Mitterrand  
44273 Nantes Cedex 2

02 40 41 27 14  
contact@mfpf.fr



[paysdelaloire.mutualite.fr](http://paysdelaloire.mutualite.fr)

Membre de la



**cress**

Chambre Régionale  
de l'Économie Sociale et  
Solidaire des Pays de la Loire